



HAL
open science

Un coup de dés dans Racine et Shakespeare de Michel Crouzet

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Un coup de dés dans Racine et Shakespeare de Michel Crouzet. 2021. halshs-03425682

HAL Id: halshs-03425682

<https://shs.hal.science/halshs-03425682>

Submitted on 11 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 38

le 9 novembre 2021

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'aill**E**URs
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Un coup de dés dans *Racine et Shakespeare* de Michel Crouzet

Takeshi MATSUMURA

La publication en 2006 de *Racine et Shakespeare (1818-1825) et autres textes de théorie romantique, Établissement du texte, annotation et préface* de Michel Crouzet¹ a fait l'objet de plusieurs recensions². Certes Philippe Berthier³ et Katherine Lunn-Rockcliffe⁴ ont émis des réserves sur quelques-uns de ses défauts, et Yves Ansel⁵ a regretté que l'introduction soit « hors du sujet » et que le volume ait exclu *Des périls de la langue italienne ou mémoire à un ami incertain dans ses idées sur la langue*⁶, mais l'édition de textes proprement dite n'est apparemment pas mise en question. Les recenseurs paraissent plutôt en être satisfaits. Dans son compte rendu élogieux paru dans *Francofonia* de 2009, Michel Arrous n'a pas hésité à proclamer : « Tous les textes ont été revus et commentés avec une précision qui ne laisse rien à désirer » en qualifiant l'ouvrage d'une « édition impeccable⁷ ». De son côté, Marie Parmentier, qui dans *L'Année stendhalienne* de 2014 a dirigé le « Dossier *Racine et Shakespeare* » – dans lequel chaque contributeur cite des éditions modernes qui lui plaisent mais aucun ne se réfère aux publications originales – a jugé que l'ouvrage de Michel Crouzet constituait une « édition de référence⁸ ».

Dans le présent article, je vais examiner comment cette édition a traité les deux pamphlets⁹ – *Racine et Shakespeare par M. de Stendhal* (Paris, Bossange père, Delaunay et Mongie, 1823) et *Racine et Shakespeare, N° II, ou Réponse au manifeste contre le romantisme, prononcé par M. Auger dans une séance solennelle de l'Institut, par M. de Stendhal* (Paris, A. Dupont et

¹ Paris, Champion, 2006. Dans les citations, sauf indication contraire c'est moi qui souligne.

² Entre autres, voir C. W. Thompson dans *French Studies*, t. LXI, 2007, p. 229-230 ; Lise Sabourin dans *Studi Francesi*, t. CLVIII, 2009, p. 413.

³ Dans *Romantisme*, t. CXXXVII, 2007, p. 156-157, il signale « quelques défaillances dans cette entreprise qui fera autorité pour longtemps » en relevant une reproduction d'un même texte à des endroits différents, le renvoi à l'édition obsolète de la *Correspondance* et à l'index bâclé.

⁴ Elle déplore le manque de cohérence de l'ouvrage dans *The Modern Language Review*, t. CIII, 1, 2008, p. 237-238.

⁵ Voir *L'Année stendhalienne*, t. VI, 2007, p. 390-393.

⁶ Voir Stendhal, *Journal littéraire*, t. III, *Texte établi, annoté et préfacé par Victor Del Litto*, Genève, Editio-Service, 1970, Cercle du Bibliophile, p. 55-102.

⁷ *Francofonia*, t. LVI, 2009, p. 191-192 ; la citation est à la page 191.

⁸ « Introduction », dans *L'Année stendhalienne*, t. XIII, 2014, p. 9, note 1.

⁹ Quoique Michel Crouzet ait choisi la graphie « Shakespeare », celle de Stendhal, qu'a conservée Pierre Martino dans son édition (Stendhal, *Racine et Shakespeare, Texte établi et annoté avec préface et avant-propos par Pierre Martino*, Paris, Champion, 1925, 2 vol.) n'est pas une coquille. Voir *Œuvres complètes de Shakespeare, traduites de l'anglais par Letourneur, Nouvelle édition revue et corrigée par F. Guizot et A. P. traducteur de Lord Byron, précédée d'une notice biographique et littéraire sur Shakespeare par F. Guizot*, Paris, Ladvocat, 1821, 13 vol., alors que les vingt volumes de la même traduction, parus auparavant et que notre auteur avait lus (voir *Vie de Henry Brulard*, dans *Œuvres intimes, Édition établie par Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, 1981-1982, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. II [tirage de 2010], p. 779) s'intitulent : *Shakespeare traduit de l'anglais, dédié au Roi, par M. Le Tourneur*, Paris, chez l'auteur et Mérigot, 1766-1782.

Roret, 1825) – et ce faisant, je produirai des « exemple[s] aussi clair[s], aussi palpable[s], aussi aisé[s] à vérifier¹⁰ » que possible comme le dit Stendhal, afin que chacun puisse s'en faire une idée exacte.

Ainsi que Roger Fayolle¹¹ nous le rappelle opportunément, il y a plus de cent ans Gustave Lanson a souligné dans son article célèbre¹² que les littéraires avaient besoin de plusieurs « sciences auxiliaires ». Et parmi celles qu'il énumérait, la critique des textes doit occuper toujours une place importante. Comme chacun sait¹³, tout éditeur de texte est tenu à travailler en observant les principes qu'il a adoptés et en répondant aux questions telles que : combien de témoins nous transmettent l'œuvre ? quand il y en a plusieurs, comment choisit-il son texte de base ? transcrit-il celui-ci diplomatiquement ? s'il le modifie, selon quels critères et dans quels domaines intervient-il ? en modernise-t-il ou en normalise-t-il la graphie et la ponctuation ? en conserve-t-il les majuscules et les italiques ? que fait-il des passages qui lui paraissent fautifs ? les garde-t-il tels quels ou les corrige-t-il ? s'il les amende, signale-t-il ses interventions ou les passe-t-il sous silence ? etc., etc.

En général, les éditions critiques expliquent dans un chapitre de leur introduction comment a été préparé le texte qu'elles proposent¹⁴. Ainsi, pour publier en 1925 chez Champion les deux volumes de *Racine et Shakespeare* dans les *Œuvres complètes de Stendhal*, Pierre Martino s'est donné la peine d'indiquer à la fin de son « Avant-propos » les principes qui l'ont guidé dans son travail :

L'édition actuelle est fort différente de l'édition de 1854¹⁵. [...] on a reproduit dans le tome I le texte original des deux brochures, en les débarrassant de toutes les additions de 1854 ; on a fait réapparaître l'œuvre telle que les contemporains l'avaient connue¹⁶.

Après nous avoir appris que ses textes de base sont la publication de 1823 et celle de 1825 et non pas leur réédition posthume de 1854, il s'exprime un peu plus loin sur la graphie :

¹⁰ *Racine et Shakespeare*, N° II, édition citée de 1825, p. 48.

¹¹ « D'une histoire littéraire à l'histoire des littératures », dans *Scolies*, t. II, 1972 ; article repris dans Jacques Bersani, Michel Collot, Yves Jeanneret et Philippe Régner (éds), Roger Fayolle, *Comment la littérature nous arrive*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2009, p. 83-97, surtout p. 85.

¹² « La Méthode de l'histoire littéraire », dans *Revue du Mois*, le 10 octobre 1910, p. 385-413 ; article repris dans Gustave Lanson, *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire, rassemblés et présentés par Henri Peyre*, Paris, Hachette, 1965, p. 31-56, surtout p. 43.

¹³ Voir David Trotter (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2015.

¹⁴ À titre de comparaison, voir Pascale Bourgain et Françoise Viellard, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Fascicule III, *Textes littéraires*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques et École nationale des chartes, 2002, p. 97.

¹⁵ Il s'agit de *Racine et Shakespeare – Études sur le romantisme – Nouvelle édition revue et considérablement augmentée*, qui est le neuvième volume des *Œuvres complètes* parues chez Michel Lévy.

¹⁶ *Op. cit.*, p. CXLI-CXLII.

On a *reproduit scrupuleusement* le texte des brochures de 1824 [sic] et de 1825. Suivant l'usage de cette collection, on a, avec un peu de regret, *modernisé l'orthographe*¹⁷.

Lorsqu'il a opté explicitement pour la modernisation orthographique, pensait-il uniquement aux noms communs ? ou aux noms propres aussi ? Qu'a-t-il fait des mots écrits en majuscule ou en italique ? Les a-t-il *reproduits scrupuleusement* ou *modernisés* ? Dans le second cas, selon quels critères est-il intervenu ? Toutes ces questions restent sans réponse. Il en va de même pour la ponctuation. A-t-il conservé celle des brochures ? Ou l'a-t-il modifiée pour se conformer à l'usage du début du XX^e siècle ? Son « Avant-propos » garde le silence sur ce point aussi. La même discrétion se constate en ce qui concerne les éventuelles corrections qu'il aurait introduites pour remplacer par de bonnes leçons des *fautes* que l'on appelle *évidentes*. A-t-il signalé ses interventions, en recourant aux crochets carrés dans le texte critique et en s'expliquant dans les notes, par exemple ? Ou a-t-il amélioré tacitement son texte de base ? Il est dommage que Pierre Martino ne se soit pas exprimé sur ces problèmes, car une comparaison tant soit peu attentive de son édition avec les pamphlets de 1823 et de 1825 nous révèle que l'éditeur a modifié plus de 500 endroits de ceux-ci¹⁸, et elle ne manque pas de nous poser des questions. J'y reviendrai dans un instant.

L'« Avant-propos » peu explicite de Pierre Martino semble avoir exercé une influence profonde sur ses successeurs. Si l'on consulte l'édition de Roger Fayolle¹⁹ en 1970 et celle de Bernard Leuilliot²⁰ en 1994, on s'étonne que dans leur « Note bibliographique » ils ne donnent même pas les références de *Racine et Shakespeare* de 1823 et de 1825, qu'ils auraient sans doute considérées comme trop connues pour être rappelées. Et au lieu de ces informations élémentaires, et sans préciser quel est leur texte de base, ils déclarent tous deux qu'il faut « se reporter à la magistrale édition critique établie par Pierre Martino²¹ » ou « à l'édition critique et documentaire de Pierre Martino²² ». La toilette du texte ne les a pas intéressés non plus.

Plus près de nous, comment s'est comporté Michel Crouzet ? Dans son édition de *Racine et Shakespeare*, il a consacré les 190 premières pages à sa « Préface », dont les deux

¹⁷ *Ibid.*, p. CLXII.

¹⁸ La liste de ces écarts que j'ai confectionnée est trop longue pour être reproduite dans la présente notice.

¹⁹ Stendhal, *Racine et Shakespeare, Études sur le romantisme, Chronologie et Introduction* par Roger Fayolle, Paris, Garnier-Flammarion, 1970.

²⁰ *Id.*, *Racine et Shakespeare, Introduction* de Bernard Leuilliot, Paris, Kimé, 1994.

²¹ Roger Fayolle, édition citée, p. 47.

²² Bernard Leuilliot, *op. cit.*, p. 12. Il renvoie aussi à Roger Fayolle.

dernières pages constituent un chapitre intitulé « Histoire du texte et présentation de l'édition ». On peut y lire les principes qui l'ont guidé pour établir le texte :

[...] nous suivons l'exemple de P. Martino qui a choisi de s'en tenir aux éditions originales et d'indiquer comme variantes les modifications de l'édition de 1854²³.

C'est le seul endroit de ce chapitre où l'éditeur nous renseigne sur ses principes. En passant sous silence les références précises²⁴ des deux pamphlets de 1823 et de 1825, il se conforme à la tradition de Roger Fayolle et de Bernard Leuilliot. On ne devrait pas s'en ébahir, car, comme le disait Stendhal : « Peut-on s'étonner que de tous les peuples du monde le Français soit celui qui tienne le plus à ses habitudes²⁵ ? »

Quoi qu'il en soit, quand Michel Crouzet déclare qu'il s'en est « ten[u] aux éditions originales », il veut dire probablement que son texte de base est ces deux publications des années 1820. Toutefois, il nous est impossible de savoir comment il a traité la graphie des noms communs et des noms propres, les majuscules, les italiques et la ponctuation, et de quelle manière il est intervenu pour introduire d'éventuelles améliorations. Tous ces problèmes ne l'ont apparemment pas préoccupé.

Pourquoi la toilette du texte n'a-t-elle pas posé de questions au stendhalien ? Si je ne m'abuse, c'est sans doute parce qu'il a pris comme base non pas les éditions originales mais l'élégante version qu'avait élaborée Pierre Martino, c'est-à-dire l'état du texte tel qu'il ne soulève plus guère de difficultés en ce qui concerne la graphie, la ponctuation et les coquilles. De plus, il y a introduit des erreurs qui, même si elles n'embarrassent pas les éminents spécialistes qui savent par cœur *Racine et Shakespeare*, risquent de donner une impression désagréable aux amateurs qui abordent les factums pour leur plaisir. On peut signaler enfin que lorsqu'il cite des variantes de l'édition posthume de 1854, il n'a apparemment pas vérifié celles que citait son prédécesseur et que, par conséquent, il a reproduit celles qui n'existaient que chez celui-ci.

Naturellement ce ne sont que des hypothèses que je soumets à la sagacité des lecteurs. Ces hypothèses se basent néanmoins sur une comparaison d'ensemble des versions suivantes : les brochures de 1823 et de 1825, leur réédition en 1854, l'édition critique de Pierre Martino en 1925 et sa réimpression en 1970²⁶, et l'ouvrage de Michel Crouzet. Un examen sommaire des leçons selon la méthode des « fautes communes », dite « méthode de Lachmann²⁷ » a abouti à une filiation qui me paraît certaine : la publication de 2006

²³ Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 189.

²⁴ Elles n'apparaissent pas non plus dans sa « Préface » ni dans sa « Bibliographie ».

²⁵ *Racine et Shakespeare*, N° II, édition citée de 1825, p. 104, « Errata ».

²⁶ *Racine et Shakespeare, Texte établi et annoté avec préface et avant-propos par Pierre Martino, Postface et notes complémentaires par Victor Del Litto*, Genève, Editio-Service, 1970, Cercle du Bibliophile.

²⁷ Voir Pascale Bourgain et Françoise Vieliard, *op. cit.*, p. 15.

reproduit l'édition de Pierre Martino dans sa réédition de 1970, et elle ne remonte ni à la publication de 1925 ni à l'édition originale des années 1820. On me dira probablement que cela n'a rien de grave et que Michel Crouzet, dont l'érudition est « sans faille » selon Fabienne Bercegol²⁸, a eu raison de faire confiance à Pierre Martino puisque celui-ci affirmait qu'il avait « reproduit scrupuleusement » les deux pamphlets. Mais n'a-t-il pas dit vaguement qu'il modernisait la graphie ? Qui a vérifié si tous ses choix étaient valables ? Qui vous assure que la déclaration de l'éditeur de 1925 est vraie et qu'il a été fidèle à ses modèles d'un bout à l'autre, sans commettre aucune faute ni intervenir abusivement ? N'a-t-il pas été quelquefois distrait ou hâtif, sans parler des corrections volontaires ? Ayant vu qu'il s'écartait de son modèle dans plus de 500 endroits, je me demande si l'on n'est pas un peu victime du prestige de la « magistrale édition critique ». Voyons l'état à l'aide de quelques exemples.

Parmi les « fautes communes » que partagent l'édition de Pierre Martino et celle de Michel Crouzet, on peut citer un passage de la « Préface » de la seconde brochure. On lit à la page 7 de la publication de 1825 : « [...] reprochons-leur en masse seulement, et sans les nommer, une obscurité ridicule. » Or en 1925 Pierre Martino imprime la phrase en oubliant le trait d'union entre l'impératif et le pronom personnel conjoint : « [...] reprochons leur en masse seulement, et sans les nommer, une obscurité ridicule. » (t. I, p. 61) ; cette version est reproduite fidèlement dans sa réédition de 1970 (p. 61). C'est probablement une coquille, due à son typographe mais que l'éditeur n'a pas corrigée en relisant les épreuves. Cependant, l'absence du trait d'union se retrouve chez Crouzet (p. 456, 3^e ligne). Est-ce par un pur hasard que les deux érudits ont commis une même erreur grammaticale ?

En second lieu, on peut examiner, dans la « Lettre VIII » du pamphlet de 1825, la note 1 de sa page 93 : « Voir la diatribe de M. Martin contre les expériences de notre célèbre Magendie, [...] ». Dans l'édition de 1925 (t. I, p. 145), le point après « M » est à peine visible et l'on a l'impression d'avoir seul un espace entre « M » et « Martin ». D'où la disparition pure et simple du point dans sa réédition en 1970 du Cercle du Bibliophile, où la phrase devient : « Voir la diatribe de M Martin contre les expériences de notre célèbre Magendie, [...] ». (p. 145). Et Michel Crouzet (p. 527, note d, 1^{re} ligne) reproduit scrupuleusement cette leçon erronée de 1970. Faut-il y voir une coïncidence ?

Le troisième cas concerne les guillemets et la ponctuation. Dans les factums de 1823 et de 1825, si la citation qui forme une phrase demande un point, on le met devant les guillemets fermants. Prenons comme exemple un dialogue entre « un homme à argent » et

²⁸ Dans son compte rendu de « Michel Crouzet, *Stendhal en tout genre, Essais sur la poétique du Moi*, Paris, Champion, 2004 », dans *L'Information littéraire*, 2007, 3, p. 62-64 ; la citation est à la page 64.

le narrateur, qui figure dans la « Lettre VI » de *Racine et Shakspeare*, N° II. Il commence dans la publication originale par :

Un homme à argent d'un de ces théâtres, auquel je parlais du *Romantisme* et de son triomphe futur, me dit de lui-même : « Je comprends votre idée, on s'est moqué à Paris, pendant vingt ans, du *Roman historique* ; [...]»²⁹.

Et à la fin du dialogue, on lit l'alinéa suivant dans le pamphlet de 1825 :

« – Monsieur, vos jeunes gens de la société ne vont pas au parterre faire le coup de poing ; et au théâtre comme en politique, nous méprisons les philosophes qui ne font pas le coup de poing³⁰. »

Ces deux courtes citations sont imprimées dans la version de Pierre Martino (t. I, p. 121-123 ; même texte dans sa réédition de 1970, p. 121-123) avec cinq modifications :

- 1) « *Romantisme* » devient « *romantisme* » ;
- 2) la virgule après « Paris » disparaît ;
- 3) « *Roman historique* » devient « *roman historique* » ;
- 4) la virgule après « politique » disparaît ;
- 5) à la fin de la seconde citation, le point suit les guillemets.

En mettant de côté les quatre premières modifications sur la validité desquelles réfléchira chacun, demandons-nous pourquoi l'éditeur de 1925 a inversé l'ordre « point + guillemets » de son texte de base. A-t-il suivi une certaine mode de la première moitié du XX^e siècle ? Peut-être, parce que le même phénomène se constate dans l'édition d'*Armance* procurée en 1946 par Georges Blin³¹, encore qu'en 1925 Raymond Lebègue³² n'ait pas interverti l'ordre « point + guillemets » de sa base. Pour Pierre Martino, cette modification faisait-elle partie de la « modernisation » du texte ? Ce n'est pas impossible. Mais si l'on tient compte de l'usage actuel³³ et même de celui préconisé au début du XX^e siècle³⁴, n'est-ce pas une correction abusive ? Il ne me paraît pas nécessaire de suivre son exemple. Pourtant pour ce dialogue Michel Crouzet (p. 506 et 508) reproduit la ponctuation finale de

²⁹ *Racine et Shakspeare*, N° II, édition citée de 1825, p. 70 ; souligné par l'auteur.

³⁰ *Ibid.*, p. 71.

³¹ Voir *Armance* [...], avec une introduction et des notes par Georges Blin, Paris, Éditions de la Revue Fontaine, 1946, p. 11, où l'éditeur a inversé l'ordre « point + guillemets » de son texte de base (*Armance, ou quelques scènes d'un salon de Paris en 1827*, Paris, Urbain Canel, 1827, 3 vol., t. I, p. 10). Est-ce un anglicisme ?

³² Voir *Armance* [...], *Texte établi et annoté par Raymond Lebègue*, Paris, Champion, 1925, p. 11.

³³ Voir Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 16^e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2016, § 134, p. 146, a), N. B.

³⁴ Sur la situation du début du XX^e siècle, voir entre autres Brachet & Dussouchet, *Grammaire française rédigée conformément aux programmes officiels de l'enseignement secondaire (Division A) et à l'arrêté ministériel du 25 juillet 1910 relatif à la nouvelle nomenclature grammaticale*, Cours supérieur, 16^e édition, Paris, Hachette, 1911, p. 134.

la version de 1925 ou de 1970, en n'oubliant pas non plus de recopier ses quatre autres modifications.

Le quatrième cas qui attire notre attention est l'emploi des italiques. Dans la « Lettre VI » du pamphlet de 1825, Stendhal cite en le modifiant un extrait du discours que Louis-Simon Auger a prononcé le samedi 24 avril 1824³⁵. Dans ce passage, on trouve une phrase qui contient deux mots en italique :

Mais faut-il donc attendre que la *secte*, entraînée elle-même au-delà du but où elle tend, en vienne jusque-là qu'elle pervertisse par d'*illégitimes* succès cette masse flottante d'opinions dont toujours la fortune dispose³⁶. »

À titre de comparaison, il ne serait pas superflu de se rappeler le passage correspondant du discours d'Auger. Le voici d'après le *Recueil des discours prononcés dans la séance publique annuelle de l'Institut royal de France le samedi 24 avril 1824* :

Mais faut-il donc attendre que la secte du *romantisme* (car c'est ainsi qu'on l'appelle), entraînée elle-même au-delà du but où elle tend, si toutefois elle se propose un but, en vienne jusque-là, qu'elle mette en problème toutes nos règles, insulte à tous nos chefs-d'œuvre, et pervertisse, par d'*illégitimes* succès, cette masse flottante d'opinions dont toujours la fortune dispose³⁷ ?

Bien qu'Auger n'ait souligné ni « secte » ni « illégitimes », si le mot « secte » est imprimé en italique dans le pamphlet de 1825, c'est que Stendhal tient à souligner combien son emploi chez l'Académicien est ridicule. En effet, peu après la citation, il fait des remarques sarcastiques : « Je suis un *sectaire*. M. Auger, qui est payé à part pour faire le Dictionnaire, ne peut ignorer que ce mot est *odieux*³⁸. » De même, en soulignant le terme « illégitimes », il le met en contraste avec l'adjectif « légitime » qu'il utilise dans la phrase qui suit immédiatement la citation :

³⁵ Voir *Recueil des discours prononcés dans la séance publique annuelle de l'Institut royal de France le samedi 24 avril 1824*, Paris, Firmin Didot, 1824, p. 2-3. Auger a publié un tiré à part sous le titre de *Discours sur le romantisme, prononcé dans la séance annuelle des quatre Académies du 24 avril 1824*, Paris, Firmin Didot, 1824 ; la citation se lit aux pages 5-6. Selon la pagination que Stendhal donne dans la note de son factum de 1825, p. 79 (« Pages 2 et 3 du Manifeste. »), il renvoie au *Recueil* et non pas au *Discours*. Michel Crouzet qui reproduit le discours (*op. cit.*, p. 411-434) passe sous silence ces détails bibliographiques et ne précise pas d'après quelle publication il a établi son texte.

³⁶ *Racine et Shakespeare, N° II*, édition citée de 1825, p. 79 ; souligné par l'auteur.

³⁷ *Op. cit.*, p. 3 ; souligné par l'auteur. Dans le *Discours sur le romantisme, op. cit.*, p. 5, on lit « *Romantisme* » avec majuscule. Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 420 qui imprime aussi « *Romantisme* » a dû prendre comme texte de base le tiré à part. Pourquoi n'a-t-il pas choisi le *Recueil* auquel se réfère Stendhal ?

³⁸ *Racine et Shakespeare, N° II*, édition citée de 1825, p. 79 ; souligné par l'auteur.

Trouvera-t-on de l'inconvenance à voir un homme obscur examiner un peu quels ont été les *succès légitimes* ou non de la *masse flottante* qui compose la majorité de cette Académie³⁹ ?

Ainsi, la mise en forme de la brochure est loin d'être aléatoire. Cependant, dans son édition de 1925 (t. I, p. 130 ; de même dans sa réédition de 1970, p. 130), Pierre Martino qui a mis en italique « secte », « succès légitimes » et « masse flottante » ne l'a pas fait pour « illégitimes ». Est-ce un oubli ou un choix délibéré ? Aurait-il voulu restituer le texte du discours où « illégitimes » est en romain ? C'est peu probable, puisqu'il a souligné « secte » qu'Auger avait imprimé en romain. Aurait-il consulté l'édition posthume de 1854 ? La page 206 de celle-ci donne pourtant la même disposition pour les italiques. On peut donc supposer qu'il s'agit d'une simple distraction. Or Michel Crouzet qui déclare : « nous suivons l'exemple de P. Martino qui a choisi de s'en tenir aux éditions originales⁴⁰ » s'en est tenu, non pas au pamphlet de 1825, mais à la version procurée par Pierre Martino, parce qu'il imprime « illégitimes » (p. 514) en romain. Ou bien, faut-il imaginer que lui aussi il a été distrait en préparant justement ce passage ?

Alors que pour « illégitimes » Pierre Martino a probablement commis une erreur involontaire, il y a un autre cas où il a modifié sciemment les italiques de son texte de base. Il s'agit d'un renvoi au célèbre pamphlet *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais* de Paul-Louis Courier⁴¹ paru en 1823 chez Pierre-Joseph Demat ou De Mat⁴² à Bruxelles. Dans la « Lettre V » de *Racine et Shakespeare*, N° II, Stendhal le désigne d'une manière pittoresque. Voici le texte de 1825 :

Mais si vos comédies sont bonnes, plaisantes, réjouissantes, comme la Lettre sur le gouvernement récréatif et la *Marmite représentative*, M. Demat, honnête imprimeur de Bruxelles, ne manquera pas de vous rendre le même service qu'à M. Béranger ; en moins de trois mois, il vous aura contrefait dans tous les formats⁴³.

Le renvoi a intrigué Pierre Martino et l'a amené à avouer dans une note son ignorance avec franchise :

³⁹ *Ibid.* ; souligné par l'auteur.

⁴⁰ *Op. cit.*, p. 189.

⁴¹ Voir Paul-Louis Courier, *Œuvres complètes, Texte établi et annoté par Maurice Allem*, Paris, Gallimard, 1951, Bibliothèque de la Pléiade, p. 190-194.

⁴² C'est un éditeur (mort vers 1828) qui existait bien, me semble-t-il (voir pourtant Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 502 : « l'éditeur qui est sans doute fictif »). Il a publié entre autres depuis 1822 la *Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas et de l'étranger, ou Indicateur-général de l'imprimerie et de la librairie*, revue dont après sa mort sa veuve a assuré la publication jusqu'en 1830. Dans le tome I de ce périodique (1822, p. 203), il se présente comme un « imprimeur-libraire de l'Académie royale de Bruxelles et de l'Université de Louvain ».

⁴³ *Racine et Shakespeare*, N° II, édition citée de 1825, p. 63 ; souligné par l'auteur.

... la Marmite représentative,... – Ces titres doivent correspondre à des pamphlets, dont je n’ai trouvé aucune trace. Ils ne figurent pas dans Drujon, *Catalogue des ouvrages... poursuivis, supprimés ou condamnés* (1814-1877), 1879. Rien aux Archives⁴⁴.

D’après la formule du commentaire (« Ces titres doivent correspondre... »), on peut supposer que pour l’éditeur de 1925, l’auteur devait se référer à deux titres distincts : « *Lettre sur le gouvernement récréatif* » et « *Marmite représentative* ». Il en résulte que son texte critique modifie la version de 1825 en étendant la partie en italique : « [...] comme la *Lettre sur le gouvernement récréatif* et la *Marmite représentative*, M. Demat, [...] »⁴⁵. Les deux titres soulignés et la conjonction « et » qui reste en romain montrent bien comment l’éditeur a compris son texte de base. La mise en forme était donc une décision réfléchie.

Mais ce choix n’était pas heureux, comme François Michel l’a démontré dans son article⁴⁶ paru dans *Le Divan* de juillet-septembre 1949. Grâce à cette étude, on sait maintenant que Stendhal se réfère, non « sans crânerie », à « un seul⁴⁷ » factum, à savoir au pamphlet *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais* de Courier. Si avant de mourir en 1954 Pierre Martino avait pu tenir compte de cette découverte pour une réédition, il aurait sans doute amélioré sa version, soit en revenant à celle de 1825, soit en imprimant : « *Lettre sur le gouvernement récréatif et la Marmite représentative* » sans plus conserver le romain de la conjonction « et ».

Comment figurent ces références dans l’édition de Michel Crouzet ? Bien que celui-ci rappelle, à la suite de Victor Del Litto⁴⁸, l’étude de François Michel dans une longue note (p. 502), la version qu’il donne est identique à celle de Pierre Martino : « [...] comme la *Lettre sur le gouvernement récréatif* et la *Marmite représentative*, M. Demat, [...] » (p. 501-502). Apparemment il n’a ni consulté l’édition originale et sa mise en forme, ni pris en considération la remarque de François Michel qui attirait l’attention des lecteurs sur la logique de Pierre Martino et son soulignage qui en résultait, ni réfléchi sur la manière de renvoyer à une seule pièce au lieu de se référer à deux titres distincts. L’établissement d’un meilleur texte critique paraît l’avoir moins intéressé que l’annotation.

Il n’a ainsi rien dit sur la question de savoir pourquoi Stendhal n’avait souligné que la « *Marmite représentative* ». Pour y répondre, il suffira de relire la pièce de Courier. Elle se

⁴⁴ Pierre Martino, édition citée de 1925, t. I, p. 243 ; souligné par l’auteur. La réédition de 1970, p. 381 donne le même texte.

⁴⁵ *Id.*, édition citée de 1925, t. I, p. 115 ; souligné par l’éditeur. Voir aussi p. 115 de la réédition de 1970 qui donne le même texte.

⁴⁶ « Une énigme dans “Racine et Shakspeare” », article repris dans François Michel, *Études stendhaliennes, présentées par Henri Martineau et par Jean Fabre*, Paris, Mercure de France, 1957, p. 332-335. Dans la note 1 de la page 332 il insiste bien sur le soulignage de 1925 qui, en modifiant la version originale, suivait la logique de l’éditeur.

⁴⁷ Selon les expressions de François Michel, *ibid.*, p. 335 et 333.

⁴⁸ Voir ses « Notes et éclaircissements » dans la réédition de *Racine et Shakspeare* en 1970, p. 463.

présente comme une lettre adressée par Louis XVIII au roi d'Espagne Ferdinand VII, dans laquelle il vante les avantages pécuniaires du gouvernement représentatif. Elle contient entre autres des passages dignes d'intérêt :

[...] mais je ne puis approuver de même votre répugnance pour *ce genre de gouvernement qu'on a nommé représentatif, et que j'appelle, moi, récréatif*, n'y ayant rien que je sache au monde si divertissant pour un roi, sans parler de l'utilité non petite qui nous en revient. [...] Tenez, une comparaison va vous rendre cela sensible. La pompe foulante... mieux encore, la marmite à vapeur, qui donne chaque minute un potage gras lorsqu'on la sait gouverner, mais éclate et vous tue si vous n'y prenez garde ; voilà l'affaire, voilà mon représentatif. [...] Si vous l'eussiez eue, cette *marmite représentative*, au temps de l'île de Léon, l'argent ne vous eût point manqué pour la paye de vos soldats [...]⁴⁹.

On voit que le syntagme « gouvernement récréatif » n'est pas donné tel quel dans le factum, tandis qu'y figure le syntagme « marmite représentative ». Ainsi, en soulignant seulement celui-ci dans sa brochure de 1825, l'auteur aurait voulu signaler aux lecteurs qu'il s'agissait d'une citation textuelle du pamphlet de Courier, tandis que le « gouvernement récréatif » en romain résumait une expression plus longue de ce dernier.

Pour revenir aux principes qui ont guidé Pierre Martino, on a vu qu'il ne disait rien sur la manière de corriger son texte de base. Il n'avait peut-être pas de règle fixe, car tantôt il signale ses interventions⁵⁰, tantôt il les passe sous silence. Dans les seconds cas, on est parfois embarrassé, parce qu'il n'est pas toujours aisé de savoir pourquoi il a modifié la leçon de la publication originale. Prenons comme exemple une phrase qui figure dans la « Lettre V » de *Racine et Shakspeare, N° II*. Elle est imprimée de la manière suivante dans l'édition de 1825 :

Que deviendront vos tragédies le jour que l'on jouera *Macbeth* et *Othello*, traduits par madame Belloc⁵¹ ?

En lisant cette phrase, aucun des amateurs de *La Chartreuse de Parme* ne sera scandalisé par l'emploi du pronom relatif « que » comme complément adverbial⁵² après « le jour », puisqu'ils doivent se souvenir tous d'une des répliques que Clélia adresse à Fabrice :

[...] vous allez me donner votre parole d'hon-[p. 198]-neur d'obéir à la duchesse, et de tenter de fuir *le jour qu'elle* vous l'ordonnera et de la façon qu'elle vous l'indiquera, [...]⁵³.

⁴⁹ Pierre-Louis Courier, *Pièce diplomatique extraite des journaux anglais, op. cit.*, p. 191-192.

⁵⁰ Voir par exemple le début de la « Réponse » de *Racine et Shakspeare, N° II* dans son édition de 1925, t. I, p. 77, où il annote la date fautive « Ce 28 avril » donnée par les publications de 1825 et de 1854.

⁵¹ *Racine et Shakspeare, N° II*, édition citée de 1825, p. 65 ; titres soulignés par l'auteur.

⁵² Voir *Le Bon Usage, op. cit.*, § 717, d), 2, p. 1005.

Parmi les éditeurs consultés de *La Chartreuse de Parme* – depuis Henri Martineau⁵⁴, Victor Del Litto⁵⁵, Ernest Abravanel⁵⁶ et Antoine Adam⁵⁷ jusqu'à Fabienne Bercegol⁵⁸, Mariella Di Maio⁵⁹, Michel Crouzet⁶⁰ et Philippe Berthier⁶¹ – je n'ai trouvé aucun qui ait modifié la version de 1839. Toutefois, Pierre Martino n'a pas toléré cet emploi dans son édition de *Racine et Shakespeare* et, sans en avertir les lecteurs, il a imprimé : « [...] le jour où l'on jouera [...] » (t. I, p. 116 ; de même dans sa réédition de 1970, p. 116). Sa correction est-elle basée sur la publication posthume de 1854 (p. 194) où le pronom relatif « que » est remplacé par « où » ? Ou provient-elle de son sentiment linguistique ? Faute de note, il est impossible de trancher, mais il n'avait pas, me semble-t-il, besoin d'y intervenir puisque c'était un emploi bien attesté. Quand Michel Crouzet (p. 503) a donné lui aussi « où » à la place de « que », a-t-il suivi la version de Pierre Martino ou celle de 1854 ? La première possibilité me paraît la plus probable, car s'il avait corrigé la leçon originale d'après l'édition posthume, il faudrait lui attribuer un esprit incohérent puisqu'il a conservé « que » dans *La Chartreuse de Parme*. Du reste, a-t-il jamais consulté la publication de 1854 en éditant *Racine et Shakespeare* ?

Pour répondre à la question, jetons un coup d'œil sur un passage de la brochure de 1823. Dans son chapitre II « Le Rire », pour illustrer la définition du rire donnée par Hobbes, Stendhal décrit une scène où un jeune homme bien vêtu tombe et se couvre de boue. La chute de celui-ci provoque un « rire universel » et, la version de l'édition originale continue :

⁵³ *La Chartreuse de Parme par l'auteur de Rouge et Noir*, Paris, Ambroise Dupont, 1839, 2 vol., t. II, chapitre XX, p. 197-198. Le second « que » employé comme complément de manière est cité par *Le Bon Usage*, *op. cit.*, § 717, d), 4, p. 1005.

⁵⁴ *La Chartreuse de Parme*, dans *Romans et Nouvelles, Texte établi et annoté par Henri Martineau*, Paris, Gallimard, 1952, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. II, p. 356 ; *La Chartreuse de Parme, Texte établi, avec introduction, bibliographie, chronologie, notes et relevé de variantes par Henri Martineau*, Paris, Garnier, 1961, p. 340.

⁵⁵ *La Chartreuse de Parme, Préface et notes de Victor Del Litto*, Lausanne, Rencontre, 1961, p. 406.

⁵⁶ *La Chartreuse de Parme, Texte établi, annoté et préfacé par Ernest Abravanel*, Genève, Edito-Service, 1969, Cercle du Bibliophile, 2 vol., t. II, p. 164.

⁵⁷ *La Chartreuse de Parme, Texte établi avec introduction, chronologie, bibliographie, notes, relevé des additions projetées et des variantes et dossier documentaire par Antoine Adam*, Paris, Garnier, 1973, p. 380.

⁵⁸ *La Chartreuse de Parme, Présentation, notes, chronologie par Fabienne Bercegol, Dossier et bibliographie par Françoise Court-Perez*, Paris, Flammarion, 2000 ; 2018, GF Flammarion, p. 451.

⁵⁹ *La Chartreuse de Parme, Édition présentée, établie et annotée par Mariella Di Maio*, Paris, Gallimard, 2003, Folio classique, p. 455.

⁶⁰ *La Chartreuse de Parme, Texte revu sur l'édition originale, annoté et présenté par Michel Crouzet*, Paris, Librairie Générale Française, 2000, Le Livre de poche Classiques, p. 466 ; *La Chartreuse de Parme, Édition critique contenant les notes et additions de Stendhal, Texte établi à partir de l'édition originale présenté et annoté par Michel Crouzet*, Orléans, Paradigme, 2007, p. 341.

⁶¹ *La Chartreuse de Parme, Texte établi, présenté et annoté par Philippe Berthier*, ORC, t. III (tirage de 2014), p. 464.

[...] le *Suisse* sur sa porte se tient les côtés, la foule des laquais rit aux larmes et fait cercle autour du malheureux⁶².

Pierre Martino qui n'a pas modifié la leçon originale donne en note la variante de la publication posthume : « ... côtés,... – Éd. 1854, côtes. » (t. I, p. 172 ; même note dans sa réédition de 1970, p. 310). Quant à Michel Crouzet, il a oublié dans le texte de mettre en italique le mot « Suisse ». En revanche, sa note est plus développée que celle de son prédécesseur. Elle mérite donc d'être citée :

Pour *côtes* ; est-ce une faute d'impression ? L'édition de 1854 donne, « côtes »⁶³.

Les lecteurs pressés se réjouiraient de ses deux remarques : d'une part, l'éditeur nous apprend ou rappelle que la locution verbale doit être « se tenir les *côtes* » plutôt que « se tenir les *côtés* », et de l'autre il renvoie à la bonne leçon de 1854 : « côtes ».

Avant d'applaudir son érudition « sans faille », il n'est pourtant pas superflu de vérifier ses deux thèses. Commençons par la plus simple. L'édition de *Racine et Shakspeare* en 1854 donne-t-elle vraiment la variante qu'ont relevée les deux spécialistes ? Malheureusement, non. Malgré leur affirmation, on lit dans la version posthume : « le *suisse* sur sa porte se tient les côtés, [...] »⁶⁴. Ce qui diffère de la version originale est l'emploi de la minuscule dans « *suisse* » et non pas l'apparition du substantif « côtes ». En 1823 comme en 1854, la locution verbale est « se tenir les côtés ». Apparemment Michel Crouzet s'est contenté de reproduire la variante qu'avait cru trouver son prédécesseur, sans se reporter à la source. Voilà une « faute commune » révélatrice.

La deuxième thèse de notre érudit qui met en doute la leçon de 1823 me paraît également erronée. La locution « se tenir les côtes de rire » qui s'est imposée spontanément au stendhalien n'est pas très ancienne. Le *Dictionnaire de l'Académie française* ne l'a recueillie que dans sa huitième édition de 1932-1935⁶⁵. Auparavant, les Académiciens n'admettaient que « se tenir les côtés de rire », comme on peut le vérifier dans l'édition de 1798⁶⁶, celle de 1835⁶⁷ et celle de 1878⁶⁸. Ce qui explique qu'en 1925 Pierre Martino n'a pas remplacé la leçon « côtés » du pamphlet par « côtes ». On peut se reporter également au *Nouveau*

⁶² *Racine et Shakspeare*, édition citée de 1823, p. 29 ; souligné par l'auteur.

⁶³ Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 284 ; souligné par l'auteur.

⁶⁴ *Racine et Shakspeare*, édition citée de 1854, p. 22 ; souligné par l'auteur.

⁶⁵ Paris, Hachette, 1932-1935, 2 vol., t. II, p. 647b, s.v. *tenir* : « Fam., *Se tenir les côtes de rire*, Rire démesurément. »

⁶⁶ *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même, Cinquième édition*, Paris, Smits, 1798, 2 vol., t. II, p. 642b, s.v. *tenir* : « On dit familièrement, *Se tenir les côtés de rire*, pour dire, Rire démesurément. » (souligné par l'auteur).

⁶⁷ *Dictionnaire de l'Académie française, Sixième édition publiée en 1835*, Paris, Didot, 1835, 2 vol., t. II, p. 827a, s.v. *tenir*.

⁶⁸ *Dictionnaire de l'Académie française, Septième édition*, Paris, Didot, 1878, 2 vol., t. II, p. 830b, s.v. *tenir*.

dictionnaire portatif de la langue française [...] par C. M. Gattel, *Professeur de Grammaire générale à l'École centrale du Département de l'Isère*, dont l'article *côté* enregistre notre expression :

Famil. *Se tenir les côtés de rire* ou simplement *se tenir les côtés* ; rire à gorge déployée, avec excès⁶⁹.

Pour Stendhal qui pratiquait l'ouvrage⁷⁰ de son professeur l'abbé Claude-Marie Gattel, la forme correcte était donc « se tenir les *côtés* » ou « se tenir les *côtés* de rire », et non pas « se tenir les *côtes* (de rire) ». On n'aura pas besoin de retoucher la leçon de 1823. Les deux remarques de Michel Crouzet dans sa note sur le mot « *côtés* » sont ainsi à récrire totalement. Dans son article cité « La Méthode de l'histoire littéraire », Gustave Lanson avait mis, il y a plus de cent ans, l'histoire de la langue parmi les sciences auxiliaires nécessaires aux littéraires. Son propos ne semble pas avoir reçu un écho mérité auprès de certains de ses descendants.

Un autre cas nous confirme que Michel Crouzet n'a pas vérifié dans la publication de 1854 les variantes citées par Pierre Martino, et cela nous conduit à examiner comment le texte de celui-ci reçoit des traitements peu heureux chez son successeur. Le passage problématique figure dans l'« Appendice » de l'ouvrage de 2006 (p. 532-534), qui introduit de la manière suivante, à propos d'un mot attribué à Bassompierre⁷¹, une note tirée de l'édition posthume :

Voir plus haut p. 472 à « le bal commencera ». – L'édition de 1854 ajoute ici une longue note qui est certainement de Stendhal, mais que des raisons de place nous empêchent de présenter dans l'annotation courante⁷² :

La citation qui commence par « Tout le monde sait que » se termine par l'alinéa suivant :

Le passage cité se trouve au 3^o [*sic*] vol. des *Mémoires de Bassompierre* (Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, t. 21, p. 191-192)⁷³.

⁶⁹ Lyon, Bruyset, 1797, 2 vol., t. I, p. 407a, s.v. *côté* ; souligné par l'auteur. Gattel reprend la même définition dans son *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, Lyon, Bruyset, 1803, 2 vol., t. I, p. 327a, s.v. *côté* et son *Dictionnaire universel portatif de la langue française avec la prononciation figurée, Seconde édition*, Paris, Lefevre, 1813, 2 vol., t. I, p. 445a, s.v. *côté*.

⁷⁰ Voir le « Catalogue daté du 12 avril 1842 des livres trouvés au domicile romain du consul Beyle, via Condotti, n° 48 », dans Victor Del Litto, *Les Bibliothèques de Stendhal*, Paris, Champion, 2001, p. 205 : « Gattel, Dictionnaire. 2 vol. » De quelle version s'agit-il ?

⁷¹ Voir *Racine et Shakespeare, N° II*, édition citée de 1825, « Réponse », p. 26-27 : « Nous verrons le brillant Bassompierre dire à ce roi, vrai Français, si brave et si faible : “Sire, les danseurs sont prêts ; quand votre majesté vou-[p. 27]-dra ; le bal commencera.” » (souligné par l'auteur).

⁷² Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 532.

⁷³ *Ibid.*, p. 534. C'est moi qui ai mis « [*sic*] » pour l'emploi curieux du « 3^o » à la place du « 3^e ».

Comme il n'y a pas de guillemets, on peut supposer que cette phrase est la dernière de la note de Stendhal recueillie dans l'édition posthume de 1854. Toutefois, si, sans savoir à quelle page elle se trouve (car Michel Crouzet ne donne pas les références), les lecteurs vont vérifier la citation parmi les 321 pages de *Racine et Shakespeare* posthume, ils seront déçus. Du moins, je n'ai pas retrouvé le dernier alinéa figurant dans l'ouvrage de 2006. À sa place, je lis en bas de la page 160 une note sur le mot « dialogue » :

Mémoires de Bassompierre, 3^e partie, page 192, édition Foucauld⁷⁴.

Pourquoi cette note de 1854 a-t-elle disparu chez Michel Crouzet ? Et d'où vient son dernier alinéa ? La réponse se trouve dans l'édition de Pierre Martino. Dans sa note sur « *le bal commencera* », celui-ci introduit la citation de l'édition posthume en disant : « L'édition de 1854 ajoute ici une longue note⁷⁵ ». Et après avoir imprimé cette dernière *en caractères de petite taille*, il ajoute en revenant à *la taille de sa propre note* : « Le passage cité se trouve au 3^e vol. des *Mémoires* de Bassompierre (*Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. 21, p. 191-192)⁷⁶. » Ainsi, n'importe quel lecteur comprend que la dernière phrase est due à l'éditeur de 1925 et qu'elle ne fait pas partie du texte de 1854. Mais Michel Crouzet ou son logiciel qui a reproduit l'édition de Pierre Martino et qui a compris « 3^o » au lieu de « 3^e » n'a ni reconnu la différence de taille ni entendu ce qu'elle signifiait. Il en résulte une variante peu heureuse, qui risque d'induire en erreur les lecteurs bénévoles.

Pour voir comment le texte irréprochable de Pierre Martino a provoqué une mauvaise leçon dans la version de Michel Crouzet, on peut citer un autre passage. Citons le pamphlet de 1825 qui imprime de la manière suivante une phrase qui nous intéresse :

Les contemporains de La Harpe admirent le ton lugubre et lent que Talma porte encore trop souvent dans la tirade ; [...]⁷⁷.

Dans cette citation il n'y a rien à remarquer, et Pierre Martino l'a reproduite scrupuleusement, mais à cause de la mise en page, l'adverbe « souvent » est coupé en fin de ligne en deux éléments : « sou- » et « vent » (t. I, p. 99 ; même traitement dans sa réédition de 1970, p. 99). Cela ne pose naturellement aucun problème pour les lecteurs. Michel Crouzet a pourtant procédé autrement, car il imprime au début de la sixième ligne du troisième alinéa de la page 487 : « sou-vent dans la tirade ; [...]. » avec un trait d'union.

⁷⁴ *Racine et Shakespeare*, édition citée de 1854, p. 160 ; titre souligné par l'auteur.

⁷⁵ Pierre Martino, édition citée de 1925, t. I, p. 213 ; même texte dans la réédition de 1970, p. 351.

⁷⁶ *Ibid.*, t. I, p. 215 ; souligné par l'auteur. On retrouve la même disposition et le même texte dans la réédition de 1970, p. 353.

⁷⁷ *Racine et Shakespeare*, N^o II, édition citée de 1825, p. 46.

Celui-ci ne peut venir que de la publication de Pierre Martino (de 1925 ou de 1970), puisqu'il n'existait pas en 1825.

Cette graphie malencontreuse n'aura certes aucune répercussion sur une compréhension exacte du texte, puisqu'il n'est pas difficile de retrouver la bonne leçon sous la bévue de 2006. Mais il arrive qu'une modification apportée par Michel Crouzet risque de passer inaperçue à cause de sa forme tout à fait ordinaire et que par conséquent la signification limpide que recelait la graphie particulière choisie par Stendhal et transmise telle quelle par Pierre Martino y devienne opaque pour les lecteurs inattentifs. Le phénomène se produit à propos du nom de Bonaparte. Dans une longue note de la « Lettre V » de *Racine et Shakespeare, N° II*, on lit un discours prononcé par un censeur. Voici d'après l'édition originale de 1825 la fin de son propos :

« En 1787 personne ne songeait à applaudir la liberté ; aujourd'hui il serait à craindre que ce mot ne devînt un drapeau. La guerre est déclarée. Les privilégiés sont en fort petit nombre, riches et *enviés*, la plaisanterie serait une arme terrible contre eux ; n'est-ce pas le seul ennemi qui ait fait peur à Buonaparte ? Donc il faut des censeurs si vous ne voulez pas fermer les théâtres⁷⁸. »

Dans l'avant-dernière phrase figure le nom propre « Buonaparte ». Cette graphie n'est naturellement pas une faute d'impression. Comme s'en souviennent les lecteurs des romans stendhaliens et plus largement ceux qui connaissent tant soit peu la Restauration, « Buonaparté⁷⁹ » ou « Buonaparte⁸⁰ » « appartenait au “politiquement correct” des libéraux résolus et des ultras sous la Restauration⁸¹ » selon l'explication que Michel Crouzet lui-même donne dans une note de son édition du *Rouge et le Noir*. Il n'est donc pas étonnant que le censeur ait eu recours à cette prononciation méprisante. Par conséquent, Pierre Martino qui a parfois amendé ou modernisé la graphie des noms propres a conservé « Buonaparte » dans son édition de 1925 (t. I, p. 119 ; de même dans sa réédition de 1970, p. 119). Cependant Michel Crouzet remplace cette forme par « Bonaparte » (p. 505). Étant donné qu'il n'a pas annoté son intervention, on ne peut pas savoir pourquoi il a modifié la graphie originale. N'est-ce pas une correction abusive ? Alors qu'il n'a pas retouché

⁷⁸ *Ibid.*, p. 68 ; souligné par l'auteur.

⁷⁹ *Le Rouge et le Noir, Chronique du XIX^e siècle* par M. de Stendhal, Paris, A. Levavasseur, 1831, 2 vol., t. I, p. 19 : « Il avait fait toutes les campagnes de *Buonaparté* en Italie ; [...] » (souligné par l'auteur ; c'est Monsieur de Rênal qui parle).

⁸⁰ *La Chartreuse de Parme*, édition citée de 1839, t. I, chapitre XII, p. 360 : « [...] il se rappela qu'un jour l'archevêque, lui parlant de Napoléon, affectait de l'appeler *Buonaparte* ; [...] » Voir la note de Philippe Berthier dans son édition de *La Chartreuse de Parme*, ORC, t. III, p. 1302 qui renvoie à Chateaubriand.

⁸¹ Stendhal, *Le Rouge et le Noir, Chronique de 1830, Préface, commentaires et notes* de Michel Crouzet, Paris, Librairie Générale Française, 2020, Le Livre de poche Classiques, p. 690. Voir aussi la note d'Yves Ansel dans son édition du *Rouge et le Noir*, ORC, t. I (tirage de 2017), p. 1008 qui cite Jean Tulard, *L'Anti-Napoléon. La légende noire de l'Empereur* et renvoie à la *Vie de Henry Brulard*.

« Buonaparte » dans *La Chartreuse de Parme*⁸² en s'abstenant d'y commenter cette forme, pourquoi traite-t-il celle-ci autrement dans *Racine et Shakespeare* ? À ses yeux, les lecteurs du roman sont-ils plus savants ou plus intelligents que ceux des pamphlets ? Mais s'il a supposé que la forme de l'édition originale ne serait pas comprise par ses lecteurs peu au courant de l'histoire, pourquoi ne lui a-t-il pas consacré une note tout en la conservant, comme il l'a fait pour *Le Rouge et le Noir* ? On est embarrassé de voir l'éminent stendhalien changer d'attitude dans chacune de ces éditions. On dirait qu'il a tenu à montrer avec brio que la manière d'éditer des œuvres stendhaliennes est ondoyante et diverse. En tout cas, si l'on n'abordait *Racine et Shakespeare* que dans cette édition dite « de référence », on risquerait fort de ne pas s'apercevoir que le censeur a choisi délibérément la forme adoptée par les ultras.

Si l'on veut savoir comment, en recopiant le texte de l'édition soignée de Pierre Martino, Michel Crouzet a introduit d'autres fautes de transcription, il suffira d'en énumérer quelques exemples (je mets en gras des endroits problématiques) :

Racine et Shakespeare, « Préface », édition de 1823, p. 7, « par respect pour le public » : le mot « public » est imprimé sans faute en 1925, t. I, p. 5 (et en 1970, p. 5), mais il devient « **publie** » en 2006, p. 266, 22^e ligne ;

ibid., « Chapitre premier », p. 10, « le jeune public du second théâtre français » : le terme « public », reproduit tel quel en 1925, t. I, p. 8 (et en 1970, p. 8), devient « **publie** » en 2006, p. 269, 2^e ligne ;

ibid., p. 17, « Quel est le spectateur qui s'en étonne ? » : la phrase se retrouve sans changement en 1925, t. I, p. 14 (et en 1970, p. 14), mais on lit : « **Quel**, est le spectateur [...] » avec une virgule intempestive en 2006, p. 273, 27^e ligne ;

ibid., p. 23, « C'est bien pis, si l'on se met à vouloir juger des *vers* d'une tragédie. » (souligné par l'auteur) : la phrase est reproduite telle quelle en 1925, t. I, p. 19 (et en 1970, p. 19), mais elle a perdu « **P'on** » en 2006, p. 278, 7^e ligne ;

ibid., p. 27, « ce même rôle de Manlius » : ce groupe de mots est reproduit sans modification en 1925, t. I, p. 22 (et en 1970, p. 22), mais on lit « ce **môme** rôle de Manlius » en 2006, p. 281, p. 17 ;

ibid., « Chapitre II », p. 28, « Le grand malheur, c'est que les juges sont des Allemands » : la proposition n'est pas altérée en 1925, t. I, p. 25 (et en 1970, p. 25), mais on lit « Le **grand**, malheur, c'est que [...] » avec une curieuse ponctuation en 2006, p. 283, 9^e ligne ;

ibid., p. 33, « l'esprit de l'auditeur devine la chute vers laquelle on le conduit trop lentement » : la proposition se retrouve sans changement en 1925, t. I, p. 30 (et en 1970, p. 30), mais on lit « [...] vers laquelle **en** le conduit [...] » en 2006, p. 287, 5^e ligne ;

ibid., « Chapitre III », p. 51, « l'art de donner à nos contemporains précisément le genre de tragédie dont ils ont besoin, mais qu'ils n'ont pas l'audace de réclamer, terrifiés qu'ils sont par la réputation du grand Racine » : passage qui est reproduit

⁸² Voir son édition citée du Livre de poche Classiques, p. 290 et celle de Paradigme, p. 217.

sans altération en 1925, t. I, p. 46 (et en 1970, p. 46), mais on lit : « [...] **terrifiée** qu'ils sont [...] » au féminin singulier en 2006, p. 302, 25^e ligne ;

ibid., p. 52, « à un public grossier » : groupe de mots qui se retrouve sans changement en 1925, t. I, p. 46 (et en 1970, p. 46) mais qui devient : « à un **public** grossier » en 2006, p. 303, 16^e ligne ; la même erreur figure à la 28^e ligne de la même page : « au **public** » à la place de « au public » ;

ibid., « La jolie comédie du *Conteur* de M. Picard » (titre souligné par l'auteur) : groupe de mots reproduit tel quel en 1925, t. I, p. 47 (et en 1970, p. 47), mais la préposition « **de** » disparaît en 2006, p. 303, 26^e ligne ;

Racine et Shakspeare, N° II, « Préface », édition de 1825, p. 12, « [...] dans une assemblée solennelle ; mais comment ne savez-vous pas [...] ? » : ces mots sont reproduits sans changement en 1925, t. I, p. 65 (et en 1970, p. 65), et pourtant « **mais** » est sauté en 2006, p. 459, 15^e ligne ;

ibid., « Réponse », p. 31, « mais, il faut l'avouer » : proposition qui se retrouve telle quelle en 1925, t. I, p. 84 (et en 1970, p. 84), mais on lit : « mais, il faut y avouer » en 2006, p. 476, 15^e ligne ;

ibid., p. 34, « mais ce que je sais, c'est que l'homme qui ne goûte pas Raphaël, et moi, sommes deux êtres d'espèces différentes ; [...] » : la proposition est reproduite sans altération en 1925, t. I, p. 87 (et en 1970, p. 87), mais on lit : « mais ce que **je sais** ; c'est que [...] » avec un point-virgule à la place de la virgule en 2006, p. 479, 3^e ligne ;

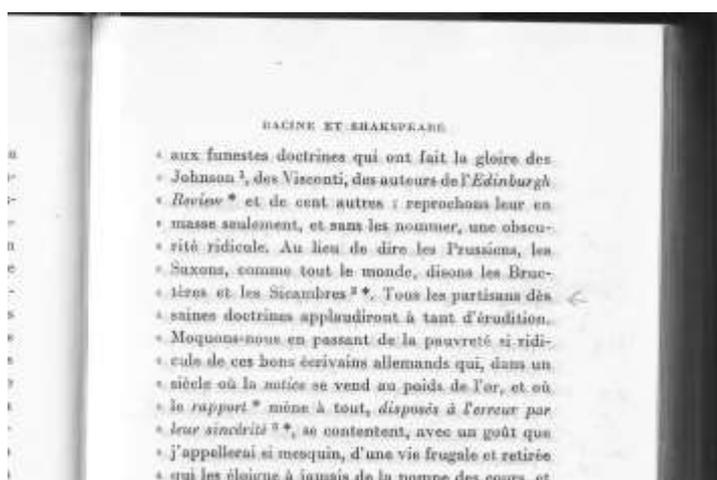
ibid., « Lettre III », p. 42, « Il peut cependant y avoir telle tragédie romantique [...] » : ces mots sont imprimés tels quels en 1925, t. I, p. 95 (et en 1970, p. 95), mais on lit : « Il peut cependant y **a voir** [...] » avec un espace entre « a » et « voir » en 2006, p. 485, 5^e ligne du second alinéa ;

ibid., « Lettre VIII », p. 89, « *A bas Shakspeare*, [...] » (souligné par l'auteur) : en 1925, t. I, p. 141 (et en 1970, p. 141) la virgule est remplacée par un point d'exclamation mais les trois mots sont reproduits sans changement, alors qu'on lit : « **Á** bas *Shakespeare* ! » avec un accent aigu sur « A » en 2006, p. 522, 10^e ligne ; Michel Crouzet corrige comme d'habitude « Shakspeare » en « Shakespeare » et suit fidèlement la ponctuation de Pierre Martino, mais l'accent aigu est de son cru ;

ibid., p. 90, « dans les cabinets littéraires de la rue de l'Odéon » : le groupe de mots est reproduit sans altération en 1925, t. I, p. 142 (et en 1970, p. 142), mais on lit : « dans les cabinets **littéraires**, de la rue de l'Odéon » avec une virgule en 2006, p. 523, 4^e et 5^e lignes.

Au lieu de continuer l'énumération qui est déjà longue, je vais relever, pour terminer, un passage qui nous montre que Michel Crouzet a utilisé non pas la publication originale des pamphlets de 1823 et de 1825 ni l'édition critique de Pierre Martino de 1925, mais la réimpression de celle-ci parue en 1970. Plus haut, j'ai évoqué le point qui suivait « M » à la page 93 de la brochure de 1825 : « Voir la diatribe de M. Martin [...] ». Pour des raisons sans doute techniques, ce signe de ponctuation était presque effacé dans la version de 1925 et, il a complètement disparu dans sa réédition de 1970. Comme la même absence se retrouve dans l'ouvrage de Michel Crouzet, ce détail me semble suggérer que celui-ci a reproduit

scrupuleusement le texte du Cercle du Bibliophile. Mon hypothèse est confirmée par un autre accident. Citons une phrase de la « Préface » du factum de 1825 : « Tous les partisans des saines doctrines applaudiront à tant d'érudition. » (p. 7). Elle ne pose aucun problème aux lecteurs, et Pierre Martino l'a reproduite telle quelle dans sa publication de 1925 (t. I, p. 61). Cependant, quand son édition a été réimprimée en 1970, l'imprimeur du Cercle du Bibliophile a laissé par accident une tache sur la lettre « e » de « des » (p. 61), comme on le voit sur la figure ci-dessous :



Aucun lecteur n'y ferait attention, mais le logiciel de Michel Crouzet a traduit cette image par « dés ». Ainsi, les lignes 5 et 6 de sa page 456 nous offrent une coquille curieuse :

Tous les partisans dés saines doctrines applaudiront à tant d'érudition.

N'est-ce pas un exemple « palpable » qui nous apprend sur quoi se fonde cette édition que Michel Arroux appelle « impeccable » ? Michel Crouzet qui a déclaré dans sa « Préface » qu'il « sui[vait] l'exemple de P. Martino qui a[vait] choisi de s'en tenir aux éditions originales » n'aurait-il pas dû dire plutôt qu'il « s'en tenait au texte de P. Martino dans sa réédition du Cercle du Bibliophile » ? Ou bien, me dira-t-on que ce « coup de « dés » jamais n'abolira le hasard » ?

Bref, que penseraient de ces défauts relevés – qui ne sont que des échantillons – les amateurs qui, en se fiant à la renommée de la maison d'édition et à celle de l'éditeur scientifique, se sont acheté cette publication de 103 euros⁸³, « peu accessible aux bourses moyennes⁸⁴ » ? Diraient-ils avec Michel Arroux que dans l'ouvrage « [t]ous les textes ont été

⁸³ C'est le prix indiqué sur le site des Éditions Honoré Champion (<https://www.honorechampion.com/fr/6688-book-08531395-9782745313959.html> ; consulté le 7 novembre 2021).

⁸⁴ Selon l'expression de Marie Parmentier dans *L'Année stendhalienne*, *op. cit.*, p. 9.

revus et commentés avec une précision qui ne laisse rien à désirer » ? Ne crieraient-ils pas plutôt, avec un « indiscret » de la « Lettre III » du factum de 1825 : « [C]e que vous admirez est absurde⁸⁵ », ou, avec le « Romantique » de la « Lettre VIII » du même pamphlet : « Quelle misère ! quelle honte pour les meneurs comme pour les menés⁸⁶ ! » ? Pour ma part, je me bornerai à observer que ce qu'ils ont sous les yeux est sujet à caution et que les brochures stendhaliennes mériteraient d'être traitées avec un peu moins de désinvolture.

Toutes mes remarques sont en fait destinées à aider quelque spécialiste compétent et patient à préparer une nouvelle édition de *Racine et Shakspeare*, qui soit fiable, concise et « à la portée de toutes les bourses⁸⁷ ». Déjà les comptes rendus cités de Philippe Berthier et d'Yves Ansel indiquaient des chemins à suivre pour une future publication des pamphlets, tandis que l'article de Sylvain Ledda⁸⁸ nous offre une utile élucidation du vers « L'âge de ses aïeux touche au berceau du monde⁸⁹ » qui figure dans la « Lettre VIII » de *Racine et Shakspeare*, N° II. À leurs observations pertinentes j'ajouterai qu'il est dangereux de partir de l'édition de Pierre Martino qui, sans le dire explicitement, s'écarte souvent de ses textes de base. Surtout, il ne faudra pas recourir aux logiciels OCR. Une transcription à l'ancienne des factums originaux que l'on fait à la main vaudra mieux qu'un recopiage mécanique qui nous joue de mauvais tours. Naturellement on devrait bien réfléchir sur les principes d'édition et les énoncer clairement.

Les éditeurs, scientifiques et commerciaux, des textes du XIX^e siècle sont en général persuadés qu'il faut *moderniser* et *normaliser* la graphie et la ponctuation. Mais ont-ils conscience que la *modernité* et la *norme* ne sont pas fixées une fois pour toute ? En 1990, le Conseil supérieur de la langue française a publié dans le *Journal officiel* un document intitulé « Les rectifications de l'orthographe », et il a reçu l'approbation de l'Académie française⁹⁰. Même si les Académiciens ne souhaitent pas que la réforme soit appliquée impérativement, si l'on les observait aujourd'hui, il faudrait récrire toutes les œuvres de Stendhal. Ainsi aurait-on : « Il dormait dans un *charriot*⁹¹ » ; « Toute la famille était en rang d'*ognons* devant le feu au point D⁹². » ; « Il commençait à ne plus prendre pour de la *sècheresse* de cœur le genre de beauté qui tient à la noblesse du maintien⁹³ » ; etc. Et personne ne sait pendant combien

⁸⁵ *Racine et Shakspeare*, N° II, édition citée de 1825, « Lettre III », p. 45 ; souligné par l'auteur.

⁸⁶ *Ibid.*, « Lettre VIII », p. 89.

⁸⁷ Selon l'expression d'Yves Ansel dans son compte rendu cité de l'édition de Michel Crouzet, p. 392.

⁸⁸ « *Racine et Shakspeare* : des spectacles dans un fauteuil », dans *L'Année stendhalienne*, t. XIII, 2014, p. 112-133, surtout p. 126-127.

⁸⁹ *Racine et Shakspeare*, N° II, édition citée de 1825, p. 90.

⁹⁰ Voir son site (<https://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/le-francais-aujourd'hui> ; consulté le 7 novembre 2021).

⁹¹ *Mémoires d'un touriste*, dans *Voyages en France, Textes établis, présentés et annotés par Victor Del Litto*, Paris, Gallimard, 1992 (tirage de 2016), Bibliothèque de la Pléiade, p. 44.

⁹² *Vie de Henry Brulard, op. cit.*, chapitre XXI, p. 736.

⁹³ *Le Rouge et le Noir*, ORC, t. I, p. 622.

d'années cette nouvelle orthographe restera valable et quand elle sera remplacée par une autre norme.

Si l'on tient compte du caractère mouvant de la langue, ne sera-t-il pas utile de présenter plutôt les deux pamphlets sous la forme qu'ils ont eue vraiment ? C'est d'ailleurs ce que Pierre Martino a proclamé dans la « Préface⁹⁴ » de son édition de 1925, quoique son texte diffère des versions de 1823 et de 1825 dans plus de 500 endroits. Les éditeurs qui s'obstinent à *moderniser* le texte d'une époque antérieure me paraissent suivre le précepte de Marmontel :

[...] si les mœurs de ce temps-là étoient choquantes pour le nôtre, en les peignant sans les adoucir, on aura manqué aux *bienséances* ; & si une imitation trop fidèle blesse, non seulement la *délicatesse*, mais la *pudeur*, on aura manqué à la *décence*⁹⁵.

Nos *bienséances*, notre *délicatesse*, notre *pudeur*, notre *décence* seront-elles blessées par la graphie ancienne de passages tels que « L'Académie fut *annulée* le jour où elle eut le malheur de se voir recruter par ordonnance » ; « Est-ce comme *fesant* partie d'un alexandrin que nous admirons [...] ? » ; « depuis que Rossini a fait oublier ses *opéra* » ; « Quel vers, quel *rhythme* peut ajouter à la beauté d'un tel mot⁹⁶ ? », quand nous aurons appris que ces cas étaient admis à l'époque et que Stendhal pouvait s'appuyer sur le *Nouveau dictionnaire portatif de la langue françoise* de son professeur Gattel⁹⁷ ? Et maintenant que les dix-septémistes se sont mis à conserver la ponctuation de l'époque, pourquoi les dix-neuviémistes continuent-ils à la modifier selon leur sentiment linguistique, qui lui-même est assez variable ? Il ne sera pas inutile de méditer sur ces questions en relisant les deux *Racine et Shakspeare* dans leur édition originale.

⁹⁴ *Op. cit.*, t. I, p. I ; voir aussi la réédition de 1970, p. I.

⁹⁵ Marmontel, *Éléments de littérature*, s.v. *bienséances*, dans *Œuvres complètes de M. Marmontel, Historiographe de France et Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Édition revue & corrigée par l'Auteur*, t. V, Paris, Née de La Rochelle, 1787, p. 367 ; le premier soulignage est de l'auteur, le reste est souligné par moi.

⁹⁶ *Racine et Shakspeare*, N° II, édition citée de 1825, p. 82, 95, 65 et 95 respectivement.

⁹⁷ Voir son édition de 1797, *op. cit.*, t. I, p. 65a qui donne comme vedette *annuler* sans mentionner *annuler* ; p. 641b, s.v. *faire* : « *Faisant* ou *fesant* » (souligné par l'auteur) ; t. II, p. 204b, s.v. *opéra* : « Il ne prend point d's au pluriel » ; p. 449b qui donne comme vedette *rhythme* sans enregistrer *rythme*.